

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Tel; 5517 700 Fax: 5511299

Website: www.africa-union.org

DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Communiqué de Presse no.107 /2011

L'UA abrite un atelier sur la rationalisation des problèmes des handicapés dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits



Addis Abeba, 19 septembre 2011 – Un atelier de deux jours intitulé “Debut Workshop on Disability Inclusive of Peace and Security” s’est ouvert le 19 septembre 2011 au siège de l’Union africaine (UA) à Addis Abeba, en Éthiopie, sous l’égide du Secrétariat de la Décennie africaine des personnes handicapées et du Département de paix et de sécurité de l’UA (SADPD-AUPSD). Cet atelier vise à rationaliser les problèmes liés aux handicaps et aux personnes handicapées dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits.

L’objectif principal de l’atelier est d’introduire l’approche conceptuelle et les modalités de mise en œuvre du projet relatif aux problèmes des handicaps dans les questions de paix et de sécurité afin d’atteindre un

consensus dans la recherche des solutions.

Intervenant au nom du Département de paix et de sécurité, M. Olatokunbo Moshood Aremu, Expert en reconstruction post-conflit a rappelé aux participants l'engagement de l'UA à prendre des mesures en faveur des personnes handicapées, notamment dans le contexte des conflits et des situations d'urgence. Il a rappelé qu'une plateforme de discussions avait été créée en 2010 sous l'égide du SADPD et qu'un protocole d'accord a été signé le 6 juin 2011 entre le bureau régional du SADPD à Addis Abeba et la Commission de l'Union africaine (CUA). M. Olatokunbo a également invité les participants à réfléchir ensemble pour parvenir à des propositions ou mesures concrètes au cours de cet atelier.

S'adressant aux participants à la cérémonie d'ouverture, M. Anton Johnston Cancellor, Chargé d'Affaires régional de l'Ambassade de Suède à Addis Abeba a réitéré le contexte historique de la Décennie des personnes souffrant de handicaps en Afrique. Il a félicité l'UA d'avoir institué cette nouvelle décennie afin de résoudre les problèmes des handicaps et de les intégrer dans les processus de paix et de sécurité du Continent.

A cet égard, M. Anton a félicité le Département de paix et de sécurité de l'UA (AUPSD) du rôle important qu'il a joué dans la signature d'un protocole avec les parties prenantes relativement à la Décennie des personnes handicapées. Il a souligné que le partenariat devrait être encouragé afin de permettre à toutes les personnes handicapées de jouir pleinement de leurs droits humains. «Cela pourrait se réaliser dans une très grande mesure à travers les efforts déployés par l'UA pour la prévention des conflits, la consolidation de la paix et pour veiller à ce que les ressources nationales n'aillent à vau-l'eau en raison des conflits », a-t-il ajouté.

Pour sa part, M. Remedan Ashenafi, Ministre d'état du travail et des Affaires sociales de la République fédérale démocratique d'Éthiopie a indiqué que la Décennie est importante du fait qu'elle permet à toutes les parties prenantes d'être solidaires afin d'appuyer le mouvement en faveur des handicapés et de se préparer à la promotion d'une approche développementale inclusive et fondée sur le droit. Il a reconnu qu'à l'instar des autres pays africains, l'Éthiopie compte un grand nombre de personnes handicapées. «L'Éthiopie est en train de fournir des efforts considérables en vue de changer la situation et améliorer les projets humanitaires en faveur des personnes handicapées » a-t-il souligné avant de conclure que «même si les personnes handicapées sont protégées aux termes de la Constitution, elles souffrent encore de discrimination dans leur vie de tous les jours».

L'atelier prendra le 20 septembre 2011.